

LISTE DE PIÈCES À FOURNIR
LORS DE LA VENTE D'UN BIEN IMMOBILIER

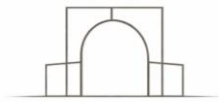
1- **LES DOCUMENTS PORTANT SUR MA SITUATION PERSONNELLE**

- **Si je suis un particulier :**
 - la copie de ma pièce d'identité et de celle de l'ensemble des vendeurs ou intervenants (conjoint, pacsé, coindivisaire, cohéritiers, codonataires, ...)
 - la copie de mon contrat de mariage ou de mon Pacs
 - le questionnaire d'état-civil dûment complété
 - un RIB daté et signé (remis en mains propres ou par voie postale uniquement)

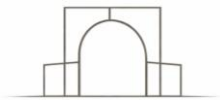
- **Si je suis une société :**
 - la copie certifiée conforme des statuts mis à jour (siège social, capital, associés, ...)
 - un extrait K-bis de moins de 3 mois
 - la copie de l'assemblée générale ayant nommé le gérant
 - la copie de l'assemblée générale ayant autorisé la vente
 - un RIB daté et signé (remis en mains propres ou par voie postale uniquement)

2- **LES DOCUMENTS PORTANT SUR MON BIEN IMMOBILIER**

Titre de propriété	
Diagnostic Plomb <i>(si construction antérieure à 1949)</i>	
Diagnostic Amiante <i>(si construction antérieure à 1997)</i>	
Diagnostic Termites <i>(si zone couverte par un arrêté préfectoral)</i>	
Diagnostic Gaz <i>(si installation de plus de 15 ans)</i>	
Diagnostic Electricité <i>(si installation de plus de 15 ans)</i>	
Diagnostic de performance énergétique	
Etat des risques et pollutions	
Facture d'entretien de la chaudière	
Facture d'entretien de la climatisation	



Facture du dernier ramonage	
Liste du mobilier évalué article par article	
Dernier avis de Taxe Foncière	
Contrat de prêt obtenu pour l'acquisition du bien (même si le prêt est aujourd'hui remboursé)	
<u>En cas de travaux réalisés depuis l'acquisition :</u> - L'autorisation d'urbanisme (permis de construire ou déclaration préalable) - La déclaration d'ouverture du chantier - La déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux - L'attestation de conformité - L'attestation d'assurance dommage ouvrage ou à défaut, les factures des travaux et les attestations d'assurance décennales de chaque entreprise (pour les travaux de moins de 10 ans uniquement) Pour le cas où des travaux ont été réalisés par vous-même, merci de le préciser.	
<u>Maison individuelle :</u> - Diagnostic assainissement - Justificatif de système de sécurité piscine installé <u>Construction d'origine :</u> - Le permis de construire - La déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux - L'attestation de conformité	
<u>Lot de copropriété :</u> - Mesurage superficie loi Carrez (à l'exception des garages, caves) - Procès-Verbaux des Assemblées Générales des trois dernières années - Dernier appel de charges - Plans des lots (dans la mesure du possible) - Coordonnées du syndic - Convocation à la prochaine assemblée générale (si elle vous est parvenue)	
<u>Lotissement :</u> - Procès-Verbaux des Assemblées Générales de l'ASL des trois dernières années - Dernier appel de charges de l'ASL - Plans des lots (dans la mesure du possible) - Coordonnées du représentant de l'ASL	
<u>En cas de location, actuelle ou antérieure :</u> <u>Si le bien est loué</u> - La copie du bail - L'état des lieux - Le montant du dernier loyer	



LAURA ASTRUC VINTENON
NOTAIRE - CANNES



<p>- Le montant du dépôt de garantie</p> <p><u><i>Si le bien était loué et que le locataire est parti</i></u></p> <p>- La copie de sa lettre de congé</p> <p>- ou le congé pour vendre que je lui ai adressé ou fait délivrer</p>	
---	--